



Déclaration de la délégation CGT à l'occasion de la venue du secrétaire d'État au CSFPT du 25 septembre 2019

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre d'une unité d'action plus que symbolique, toutes les organisations syndicales représentatives des 5 millions de fonctionnaires et agents publics, dont la CGT, ont voté contre le projet de loi de Transformation, ou plutôt de « disparition » de la Fonction publique, au CSFPT, au CSFPH, au CSFPE et enfin au CCFP.

Cette loi rétrograde a été adoptée par le Parlement dans le courant de l'été, appelant une première journée de grèves et de manifestations les 21 et 24 septembre.

Le mouvement social va s'amplifier.

D'autant que des fonctionnaires et des contractuel.le.s nous alertent déjà sur la dégradation de leur situation professionnelle.

Des employeurs territoriaux s'engouffrent en effet dans les brèches ouvertes par cette loi régressive.

Certains n'hésitent ainsi pas à appliquer par anticipation et de manière extensive l'article 56 limitant le droit de grève dans la FPT.

Le gouvernement ne donne pas satisfaction aux légitimes revendications des sapeurs- pompiers professionnels alors que leurs conditions de travail se détériorent dans les services d'incendie et de secours.

Aujourd'hui, vous venez nous présenter un calendrier d'ordonnances et de décrets d'application décidé de manière unilatérale.

Vous nous confirmez le caractère anti républicain des mesures gouvernementale supprimant une à une les garanties collectives (CHSCT, CAP) et ceci avec la complicité d'une majorité des employeurs publics ayant peur pour leurs intérêts particulier.

Les pères fondateurs du Statut - Maurice Thorez et Anicet Le Pors - portaient l'ambition républicaine d'assurer l'égalité de traitement des citoyen.ne.s.

C'est pourquoi, compte tenu de cette obligation d'intérêt général, ces ministres ont octroyé des droits supplémentaires.

Vous voulez refondre, de fond en comble, l'organisation de la gestion des carrières des personnels dans une logique de destruction de leurs droits et garanties collectives.

Vous, Monsieur le Ministre, vous resterez dans l'histoire comme le fossoyeur du statut de la Fonction publique.

Vous porterez la responsabilité de l'affaiblissement de la qualité des services publics de proximité.

Vous porterez la responsabilité du développement des inégalités territoriales. Vous serez responsables, avec la classe politique, de l'arbitraire et de la corruption qui se développeront partout au détriment de l'intérêt général.

Votre politique est anti sociale par nature.

Elle heurte le fonctionnement de la République.

Face aux reculs sociaux que votre gouvernement propose, la CGT n'a eu de cesse de faire des propositions visant à construire un projet de société égalitaire, social, environnemental et démocratique, reposant sur des services publics libérés de la marchandisation.

La CGT continue à revendiquer une politique de développement des services publics.

Nous réclamons une véritable rupture avec les politiques d'austérité, politiques qui ne visent qu'à donner aux riches en appauvrissant les salarié.e.s. Nous réclamons la justice sociale.

La CGT continuera plus que jamais d'aller à la rencontre des agent.e.s de la Fonction publique et à construire avec eux les services publics que nos citoyens sont en droit d'attendre.

